

témoignages par le Comité n'a pas encore révélé un groupe ou un secteur de l'économie qui pourrait être visé et blâmé à cause de la hausse des prix au consommateur. Ses conclusions générales veulent que beaucoup de facteurs contribuent aux changements du coût de la vie, en particulier le prix des denrées alimentaires.

Même s'il existe de nombreux groupes dans l'économie qui peuvent se protéger contre la hausse du coût de la vie, le Comité est bien obligé d'admettre qu'il en existe beaucoup d'autres, par exemple les handicapés, les personnes âgées et les chômeurs, ceux qui sont le plus fortement atteints par la hausse des prix.

Depuis le commencement des audiences du Comité le 28 septembre, les prix des aliments comme le reflétait l'élément nourriture de l'indice des prix au consommateur ont baissé légèrement et on croit que l'information parvenue à la maîtresse de maison par l'intermédiaire des audiences du Comité a exercé une influence stabilisatrice. Les audiences ont eu une importante valeur éducative pour les membres du Comité, pour les maîtresses de maison et le monde des affaires. L'attention publique s'est concentrée sur l'importance du prix et de la qualité des biens de consommation et le Comité espère fermement que les maîtresses de maison canadiennes, dans leurs achats, exerceront un choix toujours plus judicieux.

Pour la première fois, on a exigé une pleine révélation publique des pratiques et transactions commerciales des compagnies comparaisant devant le Comité. Ceci s'appliquait aux compagnies canadiennes ainsi qu'aux filiales des sociétés étrangères. Dans certains cas, on a fait la lumière sur l'étendue des relations qui existent entre les sociétés et qui n'étaient pas connues auparavant. Un journal rapportait au sujet d'un cas: «Pour la première fois, on met à jour l'étendue des ramifications des sociétés commerciales», et un service de presse parlant dans ses dépêches «de l'existence d'un empire de l'alimentation».

Toutes les délibérations étaient publiques et aucun renseignement confidentiel n'a été fourni au Comité. Les journaux, la radio et la télévision ont exposé au long les travaux du Comité.

### 3. *Nécessité de meilleures données statistiques*

Le Comité a éprouvé des difficultés pour obtenir des statistiques satisfaisantes quant au prix d'un certain nombre de produits de la ferme, au niveau des prix de gros et de détail. Ceci est davantage vrai quand il s'agit des viandes. Pour une part, cela provient de la division de la responsabilité entre le ministère de l'Agriculture et le Bureau fédéral de la statistique. De l'avis du Comité, il se manifesterait un intérêt soutenu dans cette tendance des prix. Pour permettre une analyse de l'économie et une recherche en ce qui touche la distribution, il est essentiel de disposer de meilleures données statistiques en ce qui concerne les prix au niveau de la distribution. Pour cette raison, le Comité recommande une coopération plus grande au niveau interministériel, en ce qui a trait à la statistique des prix, et à l'utilisation du personnel compétent, en vue de diffuser et d'augmenter les informations statistiques sur les prix, par tout le service public, et surnotamment au Bureau fédéral de la statistique. Même si la qualité du travail accompli par le Bureau fédéral de la statistique n'est pas à discuter, le Comité a été d'opinion que, dans certains domaines, ses travaux étaient entravés par le manque de personnel compétent.

La meilleure manière de tenir le public au courant des variations des prix est encore l'Indice des prix au consommateur, publié par le Bureau fédéral de la statistique. C'est un moyen de mesures savant et appréciable en économie, mais c'est quand même un barème difficile à interpréter pour un consommateur moyen, lorsqu'il se rapporte à des achats ordinaires pour sa famille. Même si